



MANAGEMENT

Juriste et manager, un profil gagnant

De plus en plus d'étudiants associent dans leur cursus droit et management. Et les entreprises et les cabinets d'avocats en sont très friands.

Conjuguer une formation en droit avec un cursus en management : ce parcours exigeant n'est, certes, pas à la portée du premier étudiant venu. Mais la double compétence qu'il procure est de plus en plus appréciée sur le marché de l'emploi. A la fois dans les cabinets d'avocats et dans les entreprises.

« A côté des aspects proprement juridiques, il existe dans nos métiers une forte dimension liée aux chiffres, explique ainsi Nicolas Bichot, associé du cabinet Allen & Overy. L'avocat est de moins en moins un pur juriste. C'est pourquoi nous privilégions dans notre recrutement les doubles cursus, qui apportent une vraie valeur ajoutée. On les retrouve désormais dans nombre de nos activités : la banque, la finance, les fusions-acquisitions... »

Patrick Deleau, président de Legal Suite, éditeur d'un progiciel de gestion juridique intégré pour les entreprises, va même plus loin : « En réalité, le bagage idéal pour un jeune juriste associé droit des affaires et management (gestion d'équipe, ressources humaines...), mais aussi ouverture sur l'économie et la finance. Une triple compétence, en quelque sorte. Car les entreprises ont besoin de juristes ouverts sur d'autres domaines. Et la globalisation pousse dans ce sens. »

Si les cabinets d'avocats sont demandeurs de ces profils, les

grandes entreprises ne sont pas en reste. Leurs services juridiques ne cessent de s'étoffer, pour faire face aux préoccupations croissantes en matière de sécurité, de droit de la propriété intellectuelle, de fiscalité ou de droit du travail. Elles aussi sont très friandes de « juristes-managers ». Résultat, la concurrence entre employeurs s'intensifie pour les attirer.

Mastères spécialisés

Pour répondre à ces besoins, les « business schools » ont depuis longtemps mis l'enseignement du droit à leur programme. D'abord en l'intégrant à leurs cursus, sous forme d'options ou de cours électifs. HEC propose par exemple

une « majeure » juridique ; l'ESCP-EAP, une option « ingénierie juridique et financière ».

« Nous abordons les questions juridiques aussi bien en master qu'en bachelor ou en MBA, indique Jacques Tournut, directeur des mastères et des MBA à l'ESC Toulouse. Notamment sous forme d'initiation au droit des contrats ou aux statuts des entreprises. »

Les formations de type 3^e cycle se développent ainsi : mastères spécialisés « management juridique » ou « juriste d'entreprise industrielle » à l'ESC Toulouse ; « droit des affaires internationales et management » à l'Essec, MBA « management et droit des affaires » à l'ESG...

Mais certains étudiants ne se



contentent pas d'une simple initiation au droit, ni même d'un éclairage approfondi. « Les plus motivés suivent les deux cursus, en parallèle ou successivement – le plus souvent en commençant par la licence en droit, puis en intégrant l'école de gestion via les admissions sur titres », observe Nicolas Bichot. A l'ESCP-EAP, une cinquantaine d'élèves optent chaque année pour la « filière juridique » et mènent de front leur cursus à l'école et à la faculté de droit. L'ESCP-EAP a passé pour cela des accords avec plusieurs universités parisiennes. Idem à HEC, à l'Essec et dans nombre de « business schools », qui aménagent la scolarité de leurs élèves afin de leur permettre

de « faire leur droit ». « Les grandes écoles de management n'ont pas vocation à concurrencer l'université sur le terrain du droit, comme certains le redoutent, note pour sa part Jean-Pierre Bertrel, professeur de droit des affaires à l'ESCP-EAP. Mais elles peuvent apporter aux futurs avocats et juristes d'entreprise une formation en gestion, qui est aujourd'hui indispensable pour pratiquer le droit des affaires. »

L'Insee collabore ainsi avec l'université d'Evry pour un master associant fiscalité, droit des affaires, conseil et gestion d'entreprise. De son côté, l'ESC Lille propose, avec l'université du Littoral, un double cursus management-droit des affaires au sein même de l'école.

« Ce type de cursus, même aménagé, représente une charge de travail très lourde, relève toutefois Jacques Tournut. Mais ceux qui y parviennent disposent d'une véritable double compétence, très appréciée des recruteurs. Ils n'ont aucun souci de placement. »

Complémentaires, grandes écoles et universités pourraient bien, pourtant, devenir rivales. C'est ce que montre le lancement, ces jours-ci, d'un MBA en « droit des affaires et management », par l'université d'Assas (lire l'encadré). Signe, en tout cas, que la gamme des formations traitant des deux domaines s'étoffe. Sous l'œil bienveillant des entreprises.

JEAN-CLAUDE LEWANDOWSKI

Les deux filières simultanément

Cas concret. « Dans les grands cabinets anglo-saxons, la plupart des associés ont suivi une double formation. Pour faire du droit des affaires, il faut comprendre ce que fait le client. Or beaucoup de juristes n'ont aucune notion de finance ou gestion. » Tel est le constat qui a conduit Jean-Stéphane de Saulieu, après sa maîtrise de droit à Assas, à entreprendre des études de gestion. En 2006, il entre donc en 2^e année à l'ESCP-EAP, via les admissions parallèles. A vingt-quatre ans, après une année de césure, il entame ces jours-ci sa 3^e année, tout en étant inscrit en master 2 de droit des affaires à Assas. « Mes horaires de cours à l'école me permettront de suivre en même temps les cours de la fac », estime-t-il.

« Je suis arrivé à l'ESCP-EAP l'esprit ouvert, prêt à laisser tomber le droit si le management m'attirait vraiment, poursuit Jean-Stéphane de Saulieu. Je n'ai pas été déçu, tous les cours m'ont paru intéressants. La dimension internationale, très présente à l'école, m'a également séduit. Mais je reste fidèle à mon premier choix. » Son objectif, désormais : devenir avocat spécialisé en droit des affaires pour travailler, par exemple, sur les fusions-acquisitions ou le droit boursier.

Un MBA à Assas

Premier du genre en France. « Les "business schools" s'intéressent au droit. Nous avons pris le parti de faire le chemin inverse », indique Michel Germain, professeur à Paris-II-Assas. L'université ouvre ces jours-ci un MBA en « droit des affaires et management » – le premier du genre dans l'Hexagone. Proposé en apprentissage, il sera dispensé pour une large part en français. Lancé d'abord en version « full time », le MBA sera décliné en « part time », à compter de janvier. Quant au coût de la formation, à 1.200 euros, il reste très inférieur à

celui des MBA des « business schools ». « Nous sommes dans la tradition universitaire, explique Jérôme Duval-Hamel, professeur de stratégie à Assas et coresponsable du MBA. Les entreprises participent au financement, notamment via l'apprentissage. » Une vingtaine d'entre elles, comme Accor, Air France-KLM, Danone ou Schneider, soutiennent le programme. Une coopération est également prévue avec l'École de marketing de la Sorbonne.

Pour Assas, l'enjeu est d'importance : le nouveau MBA mobilisera

les plus éminents spécialistes de chaque discipline, ainsi que des praticiens. Chaque participant bénéficiera en outre d'un « coaching » individuel.

« La création de ce MBA est un événement pour notre profession, estime Anne-Laure Paulet, secrétaire générale de l'AFJE (Association française des juristes d'entreprise), elle aussi associée au programme. Les entreprises prennent conscience des risques de toute nature qui pèsent sur elles. Maîtriser ces risques est pour elles un facteur de compétitivité. »